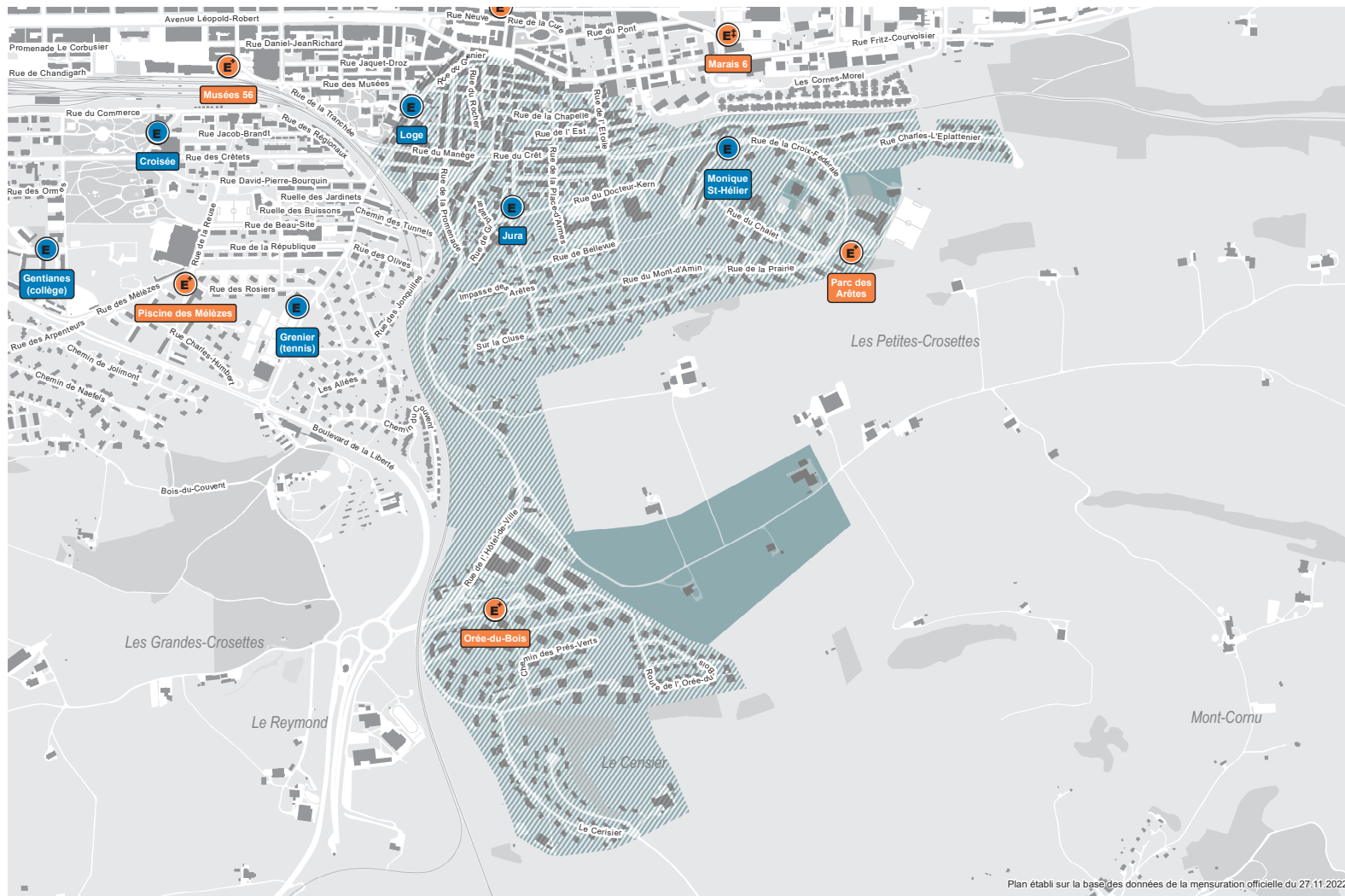





2024

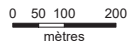
MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Plan établi sur la base des données de la mensuration officielle du 27.11.2022

 Zone sans ramassage porte-à-porte des ordures ménagères

Echelle :  0 50 100 200 mètres



 Déchetterie Marais 6  Ecopoint+  Ecopoint



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.


La Chaux-de-Fonds
MÉTROPOLÉ HORLOGÈRE

Zone K


Réseau de valorisation
des déchets-Arc jurassien

Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche

Tél. 032/967.64.24

Heures d'ouverture :

Lundi : matin fermé / après-midi de 13h30 - 18h00

Mardi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Mercredi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 19h00

Jeudi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Vendredi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Samedi : 08h30 - 16h30 non-stop

Dimanche : Fermé

Veille de jour férié : Fermeture une heure plus tôt

Veille de Noël : Fermeture à 12h00

Veille de Nouvel An : Fermeture à 12h00

Fermé les jours fériés officiels ainsi que le 26 décembre et le 2 janvier.

Seconde vie pour vos objets - partenariats

Les personnes souhaitant offrir une seconde vie à leurs objets peuvent les déposer auprès du CSP les mardis de 13h30 à 16h sur le site de la déchetterie intercommunale.

Velafrica remet en état pour l'exportation vers l'Afrique les vélos collectés pendant les heures d'ouvertures de la déchetterie intercommunale.

Ecopoint ++ / Marais 6

Heures d'ouverture :

Lundi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Mardi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Mercredi : matin fermé / après-midi de 13h30 - 18h00

Jeudi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Vendredi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Samedi : 08h30 - 16h30 non-stop

Dimanche : Fermé

Veille de jour férié : Fermeture une heure plus tôt

Veille de Noël : Fermeture à 12h00

Veille de Nouvel An : Fermeture à 12h00

Fermé les jours fériés officiels ainsi que le 26 décembre et le 2 janvier.

Ecopoints + et Ecopoints

Horaires d'utilisation :

Lundi au samedi : 07h00 - 19h00.

Utilisation interdite les dimanches et jours fériés

Contact et infos

Services des Espaces Publics

Rue du Marais 6

2300 La Chaux-de-Fonds

032/967.64.35

tp.voirie.vch@ne.ch

www.chaux-de-fonds.ch

LES DÉCHETS ET LES SACS TAXÉS

sont à déposer devant la porte d'entrée du domicile le jour du ramassage **avant 7 heures du matin** uniquement dans les zones non-hachurées. Dans les zones hachurées, les sacs taxés sont à déposer dans les conteneurs enterrés, en remplacement du ramassage au porte-à-porte.

Compost

Nous vous informons que du compost est mis gratuitement à disposition des habitants sur le site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds, dans un casier accessible en libre-service à l'entrée du site.

Traduction

Nous proposons des informations en différentes langues sur le site internet de la Ville : <https://www.chaux-de-fonds.ch/dechets-energie>

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012

Aux heures de bureau (tarif local)

Calendrier

La Chaux-de-Fonds - Zone K

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1 Lundi de Pâques		
M 2				2		
M 3				3	1 Fête du travail	
J 4		1		4	2	
V 5		2	1 Instauration de la République Neuchâtel	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6	5	9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9 Ascension	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13	12	16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19 Pentecôte	16
L 22		19	18	22	20 Lundi de Pentecôte	17
M 23		20	19	23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27	26	30	28	25
M 31		28	27		29	26
J		29	28		30	27
V			29 Vendredi Saint		31	28
S			30			29
D			31 Pâques			30
L						
M						

Calendrier

La Chaux-de-Fonds - Zone K

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale Suisse		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15 Jeûne fédéral	20	17	15
L 22		19	16 Lundi du Jeûne fédéral	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs NeVa
Déchets ménagers sans filière spécifique à éliminer via les sacs taxés en conteneurs enterrés. Pour les quartiers **sans** conteneurs enterrés, les sacs taxés sont à déposer **avant 7 heures du matin** le jour du ramassage selon calendrier.



Papier
A déposer **avant 7 heures du matin** le jour du ramassage selon calendrier. Aux écopoints et écopoints+ et à l'écopoint++ du Marais. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Carton propre
A déposer **avant 7 heures du matin** le jour du ramassage selon calendrier. A l'écopoint++ du Marais. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Déchets verts + branchages
Les déchets sont à déposer dans des conteneurs agréés par le Service compétent **avant 7 h du matin** le jour du ramassage selon calendrier. A l'écopoint++ du Marais et à la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Déchets encombrants combustibles ménagers
Objets d'un petit volume à déposer dans les sacs NeVa. Objets plus volumineux: à la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche ou sur appel (demandes à faire au **032 967 64 35** au plus tard la veille avant 16h00).



Objets encombrants métalliques ménagers
Objets d'un petit volume: à l'écopoint++ du Marais et à la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche. Objets volumineux: ramassage gratuit sur appel (demandes à faire au **032 967 64 35** au plus tard la veille avant 16h00).



Verre
Retour aux points de vente. Aux écopoints et écopoints+. A l'écopoint++ du Marais. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Piles
Retour aux points de vente. Aux écopoints +. A l'écopoint++ du Marais. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Huiles minérales et végétales
Aux écopoints+. A l'écopoint++ du Marais. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Aluminium et boîtes de conserve
Aux écopoints +. A l'écopoint++ du Marais. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Textiles et chaussures
A l'écopoint++ du Marais. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche. Dans les conteneurs de collecte.



Tubes lumineux (néon) / ampoules LED
Retour aux points de vente. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche. Les ampoules à incandescence s'éliminent avec les ordures ménagères dans les sacs taxés NeVa.



PET
Retour aux points de vente. A l'écopoint++ du Marais. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Capsules en alu
Retour aux points de vente. A l'écopoint++ du Marais. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Appareils électriques et électroniques
Retour aux points de vente. Chez Job-Eco: 032/886.66.70 ou T. Favre: 079/436.83.53. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche. Avec objets encombrants: si seuls, contre facturation.



Déchets spéciaux des ménages
Acide/colles/produits chimiques/produits phytosanitaires/sprays/solvants. Retour aux points de vente. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Flacons en plastique avec bouchon
Retour aux points de vente. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Bois
Quantité < 150 kg à la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche. Quantité > 150 kg chez VadeC / Les Bulles (contre facturation).



Dépouilles d'animaux
Centre de collecte cantonal de Montmollin, Tél.: 032/731.12.85. Cremadog Sàrl, Montmollin, Tél.: 032/731.20.30.



Autres déchets plastiques
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel taxé NeVa.



Déchets inertes ménagers
Inertes ménagers seuls: miroirs/pots de fleur en faïence/verres à boire/vitres. Quantité < 500 kg à la déchetterie du Crêt-du-Loche. Quantité > 500 kg chez Curty / Brechbühler / Tanner / Von Arx (contre facturation).



Peintures
Uniquement pour les particuliers. A la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche.



Plastiques agricoles payants
Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche (contre facturation). VadeC Les Bulles / Tél. : 032/967.68.01 (contre facturation).



Médicaments
Retour dans les pharmacies.



Sagex
Quantité < 100 litres à la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche. Quantité > 100 litres chez VadeC / Les Bulles (contre facturation).



Cendres de bois
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel taxé NeVa. **Attention danger d'incendie !** Refroidir les cendres avant introduction dans le sac taxé.



Litière d'animaux
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel taxé NeVa.



Déchets de chantier payants
Briques, carrelage, pierres, etc., **refusés à la déchetterie**. Curty SA, 032/968.56.28 / Brechbühler, 032/968.45.88 / Tanner & Fils SA, 032/968.78.28 (contre facturation).



Explosifs et munitions
Danger de mort. Ne jamais les mettre dans un sac à ordures ou autre moyen de collecte (conteneurs, ...). Annoncer à la Police Neuchâteloise, rue de la Poudrière 14, 2006 Neuchâtel. Tél. : 032/889.90.00.



Véhicules
Véhicules, engins à moteur, pièces détachées, pneus, batteries, etc. Place de dépôt officielle des Foulets à La Chaux-de-Fonds. Tél.: 032/913.49.04.

